Module d'informatique et de mathématique

Sujet spécial en mathématique - 8MAT700 (3cr)
Sujet spécial II en mathématique - 8MAT702 (3cr)
Sujet spécial en informatique 8INF700 (3cr)

Guide

Version avril 2012

Université du Québec à Chicoutimi

Département d'informatique et de mathématique

TABLE DES MATIÈRES

INFORMATION GÉNÉRALE ***1***

PRÉSENTATION 1
SITUATION DU COURS DANS LES PROGRAMMES 1
FORMULE PÉDAGOGIQUE 1
ENSEIGNANT RESPONSABLE 2

DÉROULEMENT DU COURS ***3***

CHOIX D'UN ENSEIGNANT RESPONSABLE 3
DÉFINITION DU SUJET 3
CRÉATION DU PLAN DE COURS 3
RÉALISATION DU COURS 4

Note : Dans le présent document, le générique masculin est utilisé à titre épicène.

INFORMATION GÉNÉRALE

Présentation

Chacun de ces cours permet à l'étudiant de bénéficier d'une formation adaptée. Le contenu est variable selon les besoins des étudiants et l'expertise professorale disponible.

Ces cours sont optionnels dans les programmes auxquels ils apparaissent et peuvent être réalisés aux trimestres d'automne, d'hiver ou d'été.

Chacun de ces cours donne droit à 3 crédits universitaires.

Ce guide a été présenté au Conseil de module d'informatique et de mathématique et approuvé par résolution (MIM 2012-100) pour être effectif à partir du trimestre d'automne 2012.

Situation du cours dans les programmes

Les cours *8MAT700 - Sujet spécial en mathématique* et *8MAT702 - Sujet spécial II en mathématique* sont offerts aux étudiants inscrits dans les programmes suivants :

- 4918 - Certificat en mathématique;
- 6801 - Baccalauréat avec majeure en mathématique.

Le cours *8INF700 - Sujet spécial en informatique* est offert aux étudiants inscrits dans les programmes suivants :

- 6908 - Baccalauréat avec majeure en conception de jeux vidéo ;
- 7833 - Baccalauréat en informatique.

Formule pédagogique

Chacun de ces cours est de type « formation individualisée », chaque étudiant étant encadré par un enseignant responsable.

Enseignant responsable

Chacun de ces cours est sous la responsabilité académique d'un enseignant qui peut être un professeur régulier ou un chargé de cours.

L'enseignant responsable est choisi par l'étudiant avec l'accord du directeur de module parmi le personnel enseignant du département d'informatique et de mathématique de l'université.

L'enseignant responsable voit à ce que les objectifs d'apprentissage à l'intérieur du projet tels que définis au plan de cours soient atteints. Il a aussi la responsabilité de l'évaluation de l'étudiant.

DÉROULEMENT DU COURS

Cette section présente les différentes étapes qui sont identiques pour chacun de ces cours.

Choix d'un enseignant responsable

L'étudiant choisit l'enseignant responsable, tel que défini plus tôt, avec l'accord du directeur de module.

Définition du sujet

L'étudiant choisit le sujet de son cours en collaboration avec l'enseignant responsable. Ils définissent ensemble la description du cours qui apparaîtra au plan de cours.

Création du plan de cours

Comme pour toute activité pédagogique, un plan de cours doit être préparé par l'enseignant responsable. Ce plan de cours doit être conforme à ce qui est indiqué dans la *Politique relative au plan de cours* ainsi que dans la *Procédure relative à l'évaluation de l'apprentissage d'un étudiant dans un cours* du manuel de gestion.

L'enseignant responsable complète le plan de cours (modèle remis au professeur par le module) où doit clairement apparaître le trimestre et l'année où le cours est dispensé, le nom et le code permanent de l'étudiant inscrit et le sujet du cours. La section « Description du sujet » du plan de cours doit comporter les éléments suivants :

- description du sujet ;
- objectifs du cours ;
- chronologie (échéancier) du cours ;
- résultats escomptés.

Le plan de cours doit aussi préciser les modalités d'évaluation des apprentissages. À cet effet, lorsque le système numérique est utilisé, le plan de cours précisera la note de passage. Aussi, tel que prescrit dans la *Procédure relative à l'évaluation de l'apprentissage d'un étudiant dans un cours*, avant la date limite d'abandon sans mention d'échec et sans remboursement, l'étudiant doit avoir reçu les résultats d'évaluations portant sur au moins 20% de la note servant à établir le résultat global pour ce cours. L'enseignant représente son appréciation finale du niveau d'apprentissage de l'étudiant au moyen du système de signes conventionnels: A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D, E.

Transmission des documents au module

Un « Formulaire de cours individualisé » est remis à l'étudiant lors de son inscription au cours. Ce formulaire doit être complété et signé par l'étudiant et l'enseignant responsable. Il doit ensuite être transmis au module accompagné du plan de cours afin d'être accepté par le directeur du programme.

Réalisation du cours

Le déroulement de chacun de ces cours s'effectue tel que prévu dans le plan de cours et est évalué par l'enseignant responsable.